

777 INDUSTRIES

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 euro

Siège social : 10 rue de Penthièvre 75008 PARIS

984 934 893 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 13 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 13 octobre,
A 14 heures

Monsieur Jordy BERTOLLO,

Associé Unique de la société 777 INDUSTRIES,

A pris les décisions suivantes :

- Augmentation du capital social de 9 999 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions existantes,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 1 euro et divisé en 100 actions de 0,01 euros de nominal chacune, d'une somme de 9 999 euros pour le porter à 10 000 euros, par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée à due concurrence sur la réserve intitulée "**autres réserves**", figurant pour une somme de 10 700 euros au passif du dernier bilan approuvé à la date du 26 juin 2025.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 100 actions existantes de 0,01 euros à 100 euros.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital, décide de modifier comme suit les articles 7 et 8 des statuts :

ARTICLE 7 - APPORTS

"Lors de la constitution de la Société, il a été fait apport de 1,00 euro représentant des apports en numéraire.

Suivant décision de l'Associé Unique en date du 13 octobre 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 9 999 euros par incorporation de réserves, pour être porté à 10 000 euros."

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

"Le capital social est fixé à **DIX MILLE euros (10 000 euros)**.

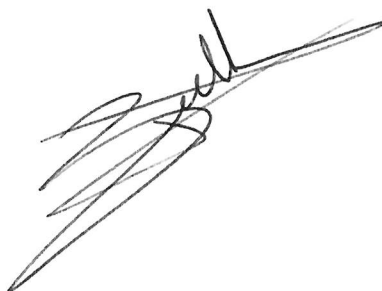
Il est divisé en 100 actions de 100 euros chacune, de même catégorie, attribuées en totalité à l'Associé Unique."

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Jordy BERTOLLO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jordy Bertollo', written over a horizontal line.